

L'institut de l'Environnement de Grenoble-Chambéry

C'est l'importance et la variété des compétences existant à Grenoble et à Chambéry dans les laboratoires universitaires et les services de recherche publics et privés qui ont conduit le Pôle universitaire et scientifique européen à privilégier, avec l'accord de son conseil scientifique, le développement d'un axe de recherche sur l'environnement sous la forme d'un Institut sans murs.

Le potentiel de recherche en environnement de Grenoble et Chambéry représente, dans l'état, environ 270 chercheurs et ingénieurs de recherche, 170 enseignants-chercheurs, 150 ingénieurs, techniciens et administratifs, mais aussi 300 doctorants. Compte tenu de la forte dispersion des équipes, de leurs tailles et statuts très différents, avec peu d'interactions interdisciplinaires, de certaines faiblesses thématiques, il est apparu essentiel de confier à l'institut de l'Environnement les tâches suivantes, sous la responsabilité de G. Vachaud (DR CNRS, LTHE/Grenoble), nommé directeur de cet institut :

- coordonner et fédérer les équipes afin de renforcer l'efficacité des recherches et d'assurer la lisibilité de l'ensemble ;
- développer des programmes communs interdisciplinaires ;
- représenter les équipes auprès des collectivités locales, régionales, et internationales et des instances scientifiques nationales ;
- inciter à la mise en place de formations nouvelles sur l'environnement.

L'institut de l'Environnement a édité en 1994 un annuaire qu'il est possible de se procurer auprès de :

Marie-Claire Vialatte, institut de l'Environnement
Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'homme
BP 47, 38040 Grenoble cedex 09

Cette session a contribué à mettre en évidence le besoin impérieux et partagé de construire un réseau européen de doctorants, de chercheurs et d'enseignants dans le domaine de l'environnement. L'initiative prise par l'institut de l'Environnement de Grenoble-Chambéry montre qu'une école d'été, à condition qu'elle se pérennise, constitue un bon outil pour y parvenir progressivement. Du fait de son site et de sa temporalité particulière, elle invite les conférenciers sollicités à allonger leur séjour, comme ce fut le cas à Chamrousse, de façon à multiplier les contacts entre eux et avec les participants et à faciliter leur prolongement au-delà de l'Ecole. Le fait que tout le monde ait peu ou prou « joué le jeu » et que le groupe se soit rapidement constitué et organisé est un facteur positif

pour cet objectif. Ce nouveau « lieu » peut ainsi devenir progressivement un pôle européen reconnu par les institutions scientifiques, universitaires ou administratives qui traitent de l'environnement. Pour les organismes nationaux comme le Programme environnement du CNRS et les autres organismes de recherche impliqués, ou pour le ministère de l'Environnement, mais aussi pour l'Union européenne (DG XII), cette première Ecole a constitué un jalon dans ce sens. Il reste à la faire mieux connaître dans les autres pays européens, en particulier en Europe du Nord. Une information externe sur ces résultats est indispensable dans cette perspective. Un bilan et des actes seront prochainement publiés et diffusés.

Un dernier objectif, non anticipé celui-là, a également été réalisé : le cadre montagnard aidant, ainsi que l'apprentissage du billard lors de longues soirées, une ambiance conviviale s'est très vite constituée entre tous les participants et la plupart en redemandent... A suivre.

Liaison entre problèmes environnementaux et problèmes socio-économiques dans le cadre des croissances urbaines

par Philippe Clergeau (INRA Faune Sauvage-Université de Rennes I, laboratoire d'Evolution des systèmes naturels et modifiés, campus de Beaulieu, 35042 Rennes cedex)

Séminaire de préparation du projet ENVIL (villes et environnement) qui sera présenté à l'UNESCO en mai 1995, réuni à l'Université de Laval (Québec, Canada), du 24 au 27 janvier 1995.

Les quatre journées de travail ont rassemblé 25 personnes en provenance de 8 pays francophones (Canada, France, Belgique, Suisse, Haïti, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Maroc) et réuni les différentes disciplines nécessaires (géographie, écologie, sociologie, ingénierie, médecine, urbanisme, architecture). Le but du projet est en effet de traduire la notion de politique environnementale en fonction des problèmes environnementaux propres à chaque ville, les mises en place des politiques publiques et leurs impacts socio-économiques. L'étude veut notamment faire la démonstration que le développement de politiques environnementales appropriées et bien gérées peut susciter un type de développement économique et social plus en mesure de contribuer à la solution des problèmes environnementaux urbains. Le projet, qui a déjà retenu l'attention de l'UNESCO (programme MOST) lors de l'examen d'une lettre d'intention, devait être étoffé dans sa problématique et ses méthodes et nécessitait donc la réunion des divers partenaires.

Le Groupe d'études et de recherches sur les politiques environnementales (GERPE) de l'université Laval de Québec qui anime et coordonne le projet a retenu un échantillon de 13 villes aux contraintes culturelles et environnementales différentes (association notamment de plusieurs villes de pays en voie de développement). Le caractère de francophonie est une des volontés affichées du GERPE, de même que l'approche géopolitique du travail.

Les deux premières journées ont été consacrées à la présentation des équipes concernées par le projet (travaux réalisés sur le thème et intérêt des organismes de recherche pour le sujet) et les villes retenues (présentation des problèmes environnementaux et des projets d'urbanisme). Un bilan des problèmes environnementaux a par ailleurs permis de retenir comme prioritaires les axes suivants : transport et pollution atmosphérique, eau et santé, déchets et espaces verts, patrimoine et symbolique ; les notions de risques et de qualité de cadre de vie sous-tendent ces problématiques. La troisième journée a été consacrée à la problématique et à faire ressortir les mots clés du cadre large dans lequel s'inscrit le projet. Les références au développement durable, aux indicateurs biologiques, abiotiques ou sociaux, ont largement été entachées par les difficultés de définition de termes utilisés différemment par les diverses disciplines (ville, écologie urbaine, environnement, politique publique...). Une discussion très constructive s'est cependant déroulée autour du thème de l'étalement urbain et des conséquences de la croissance de la ville (bidonvillisation, formation de réseaux de villes, mobilité humaine comme phénomène principal des transformations urbaines, relation ville-campagne, évolution des perceptions de la nature...). La notion de métropolisation, qui correspond à une concentration sur une ou plusieurs grosses agglomérations, a tout particulièrement été retenue comme une des échelles de travail à privilégier. La dernière journée a tenté de mettre en place une méthodologie applicable aux différentes villes retenues. En résumé, l'étude comparative serait basée essentiellement sur l'évaluation à plusieurs échelles des problématiques environnementales, sociales et économiques en rapport avec les politiques publiques et les perceptions des autres acteurs (citadins, scientifiques...)- Cependant des analyses transversales plus thématiques seraient réalisées sur une majorité des échantillons sous la coordination de spécialistes. Par exemple des études sur les déchets et leur gestion qui pourraient être animées par le CEMAGREF, des études sur la nature des espaces verts qui pourraient être animées par l'INRA et l'Environnement Canada, des études sur mobilité et croissance urbaine qui pourraient être animées par l'IREC Lausanne et l'université de Bordeaux, etc.

Le bilan très positif de ce premier contact s'observe dans la volonté de constituer un réseau de compétences qui continuera ses réflexions, même si les financements ne suivent pas, de renforcer les travaux plus individuels à travers quelques collaborations de collègues effectuant le même type de recherche, et dans le nombre de réunions déjà programmées (deux séminaires et un colloque avant fin 1995). L'effort d'équiper nos collègues des PVD, notamment d'un système de courrier électronique, et de tenter de construire une large base de données informatisée, accessible à tous, va dans ce sens.

Les politiques environnementales affichées par l'INRA correspondent très exactement aux objectifs du projet ENVIL : connaissance des systèmes complexes et fonctionnement intégré du milieu, préservation et gestion des diversités biologiques, physiques et de l'espace, élaboration de pratiques et méthodes durables, analyse des préoccupations sociales, économiques et culturelles. L'interaction ville-campagne avec ses problématiques spécifiques (conflits, échanges...) est privilégiée dans le travail proposé. Son étude, que j'avais abordée à travers les processus de colonisation de certaines espèces d'oiseaux (ravageurs des cultures se réfugiant en ville...) (*), doit nous permettre de tenir compte du milieu urbain qui intervient maintenant sur les politiques générales d'aménagement (gestion de l'espace et des espèces) aux plus grandes échelles. L'existence du programme interdisciplinaire de recherche sur *Les relations homme-oiseaux-habitats sur des gradients d'urbanisation*, qui prend en compte cette frange périurbaine dans son approche des perceptions de la nature par le citadin, a été l'élément moteur de l'intégration dans le projet ENVIL du groupe de travail que j'anime.

(*) On a lu, p. 5 de ce *Courrier*, l'article sur *La maîtrise des oiseaux en milieu urbain*, du même auteur.